



Position de l'ADEB (Association des éditeurs belges) en faveur du maintien d'un taux de TVA à 6 % sur le livre

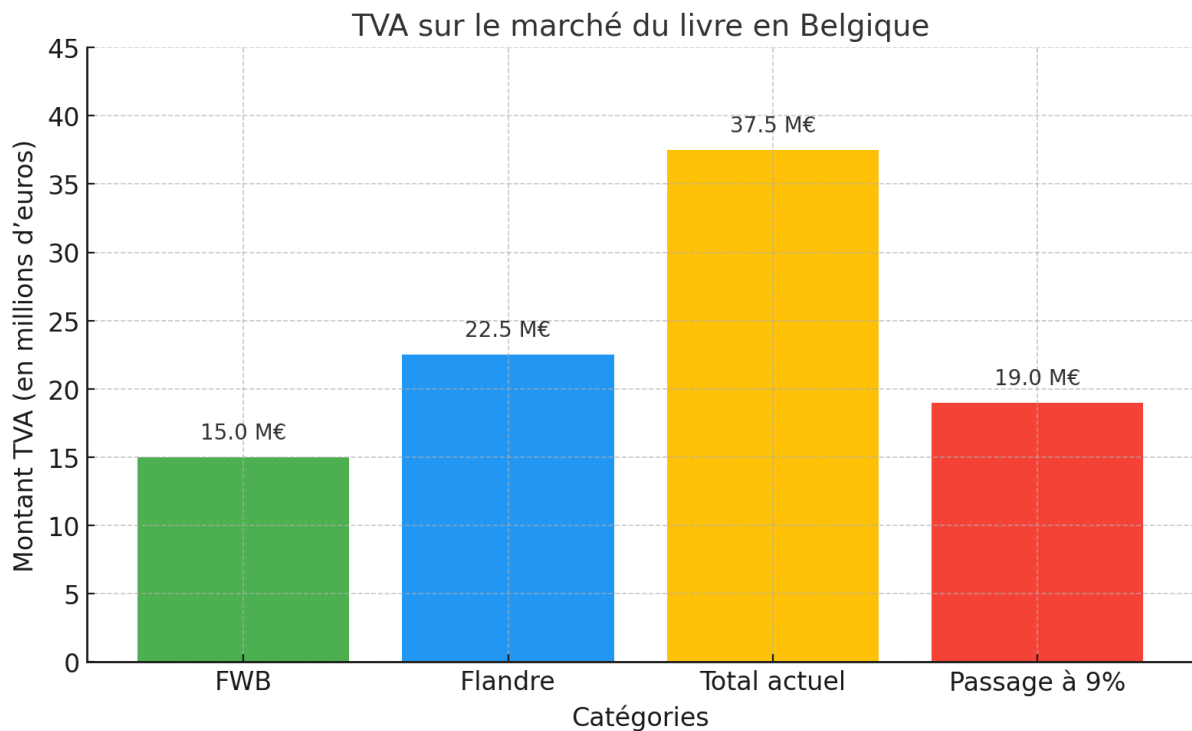
Dans le contexte des négociations relatives à la formation d'un futur gouvernement fédéral et à l'élaboration du programme y afférent, l'ADEB, fédération professionnelle des éditeurs de Fédération Wallonie-Bruxelles, désire alerter les négociateurs quant aux conséquences économiques, culturelles et éducatives si la TVA sur le livre devait augmenter.

1- Impact économique

- Le secteur du livre représente un **très grand nombre d'acteurs économiques** : des milliers d'auteurs et illustrateurs ; des centaines d'éditeurs et distributeurs qui emploient directement plus de 1 200 travailleurs, sans parler de l'emploi *free-lance* et indirect, des centaines de librairies indépendantes ou points presse à travers tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le secteur du livre couvre deux réalités. Le **marché du livre** pèse pour **265 millions € par an TVA comprise**. La **production éditoriale** des éditeurs de FWB s'élève à **327 millions € HTVA**.
- Dans le contexte économique actuel très difficile pour les éditeurs, une hausse de la TVA, future de 3 %, viendrait aujourd'hui peser lourdement sur la **performance industrielle** des éditeurs belges, et impacterait sérieusement leur **compétitivité** sur le marché belge francophone.
- En effet, d'une part, une potentielle hausse de la TVA se rajouterait aux difficultés économiques rencontrées les deux dernières années par les éditeurs belges qui ont dû affronter une hausse importante des coûts de production (+ 30 à + 60 % sur 15 mois) et une hausse des frais de structure (cf. coûts de l'énergie – indexation salariale).
- Cette forte croissance des coûts, si elle est cumulée avec une augmentation de la TVA poserait, d'autre part, un **réel problème de compétitivité des acteurs belges par rapport aux acteurs français** (où le taux de TVA sur le livre s'élève à 5,5 %). En effet, il faut bien noter que les éditeurs belges francophones sont indirectement soumis aux normes économiques françaises, puisque le livre importé représente plus de 75 % du marché total et puisque le livre belge s'exporte à près de 50 % : le prix du livre en France n'a pas dû intégrer plus de 3-4 % d'inflation, contraignant les acteurs belges à puiser dans leurs marges pour rester compétitifs en prix.
- Le secteur du livre est aussi occupé par les revendeurs, plus spécialement les **libraires** indépendants qui ont dû, eux aussi, poursuivre leur activité impactée par une inflation à plus de 11 % alors que le prix du livre évoluait très peu, que leur pourcentage de remise reste inchangé, que la loi leur fixe un prix de vente et que le marché est à la peine depuis mi-2022.
- De plus, une augmentation du prix du livre leur imposerait le **ré-étiquetage de tous les livres importés** afin d'adapter à la réalité belge le prix français affiché au dos de l'ouvrage. Cette seule opération pourrait **coûter au libraire jusqu'à 1,5 % de marge nette**, alors que cette profession ne dégagne que 2 à 3 % dans les meilleurs des cas.
- Les risques économiques d'une hausse de TVA, quelle qu'elle soit, sont réels pour tous les acteurs de la filière car le secteur éditorial est marqué par une réelle élasticité-prix. Dès lors, le **volume des ventes devrait baisser de l'équivalent de la hausse des prix** : le marché du livre

est marqué ces dix dernières années par un prix de vente moyen en baisse, signe que le marché n'accorde pas davantage de pouvoir d'achat à ce bien culturel.

- Une hausse de 3 % du prix de vente au bénéfice de l'État se traduirait par une baisse de 2,5 à 3 % des marges des auteurs, éditeurs, libraires... et des recettes de l'État par le biais de ses impôts et précomptes sur les revenus des acteurs. Un appauvrissement de tout le secteur.
- Enfin, notons que l'**apport financier** espéré ne sera **pas significatif pour les caisses de l'État** :



1. FWB : TVA actuelle (6 %) de 15 millions € pour un marché du livre qui pèse 265 millions € (TVAC)
2. Flandre : TVA actuelle (6 %) de 22,5 millions € pour un marché du livre estimé à 397,5 millions €.
3. Total actuel : TVA totale actuelle de 37,5 millions €.
4. Passage à 9% : un apport financier pour les caisses de l'État estimé à 19 millions €.

2- Régression culturelle

- Le secteur du livre et de l'édition en FWB remplit un rôle crucial de diffusion et partage des savoirs et de la création. C'est pour cette raison qu'il a été considéré comme **produit essentiel** au cœur de la crise sanitaire.
- Une hausse du prix du livre aura sans doute un impact sur la diffusion globale au niveau du grand public, comme expliqué ci-dessus. Mais il aura sûrement cet impact sur la diffusion et donc sur les **ventes au niveau des collectivités**. Bibliothèques et écoles achèteront 3 % de livres en moins si le prix de vente devait augmenter de 3 % parce que leurs budgets sont fermés. De bien essentiel, le livre gagnerait alors un nouvel adjectif : un bien essentiel et un peu plus rare.
- L'impact économique décrit précédemment, s'il devait entraîner des fermetures parmi les points de vente, s'accompagnerait d'une perte en densité des librairies sur le territoire de FWB. Une perte possiblement compensée par de **plus nombreux achats en ligne mais bénéficiant alors exclusivement à des acteurs étrangers**.
- Cette petite hausse du prix de vente ne bénéficiera pas non plus aux **auteurs** dont les droits sont justement calculés sur le prix de vente hors taxe.
- Pire : si donc le recul des ventes était constaté, il préciserait davantage celles et ceux qui en sont les moteurs de création alors que le gouvernement essaie d'accorder des conditions de vie plus stables aux artistes en général, aux auteurs en particulier.

3- Conséquences éducatives

- Le secteur du livre est le partenaire privilégié des acteurs de l'éducation et de l'**alphabétisation**, depuis toujours, dans tous les pays industrialisés.
- Les résultats PIRLS indiquent clairement le recul des compétences en lecture chez les enfants de 10 ans tant en Flandre qu'en FWB où le nombre d'enfants situés sous le niveau inférieur atteint 11 % (!). Si, par la hausse du prix du livre, la **baisse du nombre d'exemplaires achetés** devait se produire, tant au niveau des familles qu'au niveau des écoles ou écoles des devoirs, l'**impact éducatif** serait immédiat et frapperait essentiellement les familles aux indices socio-économiques les plus précaires.

Les éditeurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles insistent donc sur les risques de contre-productivité majeure que ferait courir une hausse du prix du livre liée à une augmentation du taux de TVA, tant sur le plan économique que sur les plans de la diversité culturelle et de la qualité éducative.

Ils insistent aussi sur le déséquilibre très net entre le bénéfice fiscal espéré (3 % d'un marché de 264 millions € = 8 millions°€ annuel) et les impacts financiers : ré-étiquetage (3,4 millions°€) à charge des libraires et distributeurs, contraction des ventes et des marges, déséquilibre concurrentiel autour des frontières avec la France.

Ils rappellent que la **qualité de « bien essentiel »** permettrait au livre de bénéficier d'un **taux de 0 %** qui redynamiserait le secteur et lui redonnerait un avantage concurrentiel évident.

L'ADEB demande donc concrètement :

→ Le **maintien du taux de TVA actuel (6 %)** sur le livre...

→ Voire lui octroyer un **taux de 0 %** comme l'autorise la directive européenne sur la TVA, ce qui redonnerait au secteur un **vrai ballon d'oxygène** capable de redynamiser l'emploi.

La pétition lancée par le secteur approche les 10.000 signatures.



Le prix du livre



Contacts :

Carine Lecomte (directrice générale) : c.lecomte@adeb.be

Christelle Dyon (chargée de communication) : c.dyon@adeb.be



Avenue Roger Vandendriessche, 18 (boîte 19) - 1150 Bruxelles

+32 (0)2 240 70 80 | adeb@adeb.be | adeb.be